

C o m m u n e d e F e r m a n v i l l e

Cahier de recommandations architecturales et paysagères

PLANIS
Aménagement • Environnement • Urbanisme



Sommaire et avant propos

Le document qui vous est présenté est un document de sauvegarde de l'identité paysagère et architecturale de Fermanville.

Ce document est ainsi un outil de conseil pour les constructions futures, la restauration ou extension des constructions existantes ainsi que pour le traitement des espaces extérieurs.

Ce document est réalisé en 2012, il faut bien avoir à l'esprit que l'architecture, le paysage et l'environnement sont des sujets toujours en évolution et que les techniques et nos regards évoluent ...

<i>Maisons de village</i>	<i>Pages 4 et 5</i>
<i>Maisons de constructeurs</i>	<i>Pages 6 et 7</i>
<i>Architecture contemporaine</i>	<i>Pages 8 et 9</i>
<i>Matériaux et couleurs</i>	<i>Pages 10 et 11</i>
<i>Portes et fenêtres</i>	<i>Pages 12 et 13</i>
<i>Clôtures</i>	<i>Pages 14 et 15</i>
<i>Entretenir et planter une haie</i>	<i>Pages 16 et 17</i>
<i>Et dans les jardins</i>	<i>Pages 18 et 19</i>
<i>Approche environnementale</i>	<i>Pages 20 et 21</i>

Pour chaque thème sont décrites, d'un coté, l'identité propre au territoire de Fermanville et de l'autre, les recommandations préconisées.

Les maisons de village se caractérisent par des volumes simples, des façades en moellons de granite, une toiture en ardoise en pierres bleues du Cotentin ou tuiles et un mur ou muret qui cerne la cour ou le jardin. L'implantation de ces maisons est très diversifiée: en alignement de la voie (front ou pignon sur rue) ou en recul plus ou moins important de celle-ci (courette, cour ou jardin). L'espace public et l'espace privé sont étroitement liés

Les hauteurs de constructions les plus fréquemment rencontrées sont RDC + combles et R + 1 + combles. Quelques maisons isolées présentent parfois une hauteur R+2+combles

Implantations au regard de la voie

Un bâti toujours en dialogue avec la rue



Bâti RDC + combles



Façade sur rue

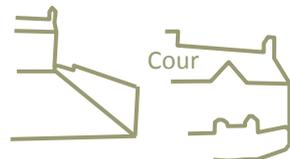


Pignon sur rue



Courette

Jardin en lanière



Cour



Bâti RDC + 1 + combles



Accord entre plusieurs volumes

Les trois constructions sont bien distinctes. La construction principale est composée de 2 étages. Une construction, accolée dans l'alignement de la façade du bâti principal, est composée d'un rez-de-chaussée et de combles. Une construction annexe est implantée en léger retrait par rapport à la voie.

De nombreuses constructions ont été restaurées sur la commune. La réhabilitation pérennise le paysage urbain de la commune et assure une densification maîtrisée des hameaux.

Afin de respecter le caractère de la maison de village lors d'une réhabilitation, il s'agit d'observer son volume général, ses proportions, ses matériaux de construction, la répartition des ouvertures, la formes des ouvertures...

Pour les conditions réglementaires se référer à l'encart page 7



Extensions et rénovations à Fermanville



Extensions avec enduit coloré



Extensions bois



« Dessins » sur toiture

Transformations des façades:

Concernant l'isolation de la maison demander conseil aux personnes compétentes

Nettoyer les parties en pierre de taille à l'eau et les rejointoyer à la chaux

Ne pas créer de soubassement en pierres plaquées ou en ciment gris. En cas d'humidité en pied de mur, réaliser un enduit bâtard taloché

Préserver les dimensions des ouvertures d'origine. Limiter la création de nouvelles fenêtres sur rue

Respecter l'encadrement des ouvertures, l'aspect des appuis de fenêtres

En cas de remplacement de menuiserie, utiliser du bois peint ou de l'aluminium se référant à la palette jointe au document. L'usage du PVC est déconseillé pour les menuiseries et est à proscrire pour les gouttières

Ne pas ajouter de modénatures (éléments d'ornement en relief) quand elles n'existent pas

Extension du volume principal

Avant d'envisager des travaux d'extension, utiliser la totalité du volume existant dans la maison et ses annexes

L'extension doit présenter un volume réduit par rapport à celui de la maison principale

Harmoniser les matériaux, les ouvertures et les pentes de toit pour créer un ensemble homogène entre l'existant et l'extension

Une annexe (garage, atelier,...) peut également être construite à l'alignement, à l'appui d'une des limites mitoyennes de la parcelle, afin de réimplanter du bâti sur rue, à l'instar du bâti traditionnel

Modifications de toiture:

Préserver les ouvertures d'origine dans leurs dimensions

Disposer de préférence les ouvertures de toit côté jardin

Eclairer les combles par une fenêtre en pignon quand cela est possible

En cas de création d'une nouvelle cheminée, réutiliser, dans la mesure du possible, les conduits existants

Conserver le matériau de toiture d'origine

Eviter les « dessins » sur toiture type « losange »

Les antennes de télévisions et les antennes paraboliques doivent être implantées le plus discrètement possible.

Les maisons de constructeurs se caractérisent par des formes plus ou moins complexes sans rapport avec l'architecture traditionnelle et par des enduits lumineux... Le même type de construction peut se retrouver à travers tout le territoire français.

Le bâti s'implante en retrait de la voie, parfois au milieu de grandes parcelles offrant peu de liens entre l'espace public et l'espace privé.



Volume comme « rajouté » en devant de façade et toit « biaisé ».



Fenêtres de combles (chiens assis) décrochées de la toiture contrairement aux lucarnes traditionnelles.



Maison discrète au volume simple où le bois, matériau naturel, se fond bien à la végétation.



Maison au volume simple et revêtement pierre. Clôture inspirée des clôtures typiques et petits arbres assoient le bâtiment

Matériaux de construction

Les murs sont maçonnés en parpaing de ciment, briques creuses ou constitués de voiles de béton ; la finition consiste en un enduit projeté ou, plus rarement, un parement de pierre granitique.

La toiture est recouverte de tuile mécanique brun-rouge ou d'ardoise

Les espaces extérieurs

Par son implantation en retrait de l'alignement sur rue et isolée des limites mitoyennes du terrain, la maison standard permet la construction d'annexes accolées ou non à la construction principale et le stationnement de plusieurs véhicules sur la parcelle. Souvent ces véhicules sont offerts à la vue depuis l'espace public.

La clôture ferme la parcelle sur l'espace public et a également un fort impact visuel sur la rue. Son aspect, minéral ou végétal garantit une bonne intégration dans le paysage.

L'accompagnement végétal de la maison, notamment les plantations sur le devant, participent également à l'ambiance de la rue.

Avant toute demande d'autorisation de travaux (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable), consulter en mairie le règlement d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme) pour connaître les règles et servitudes applicables à la parcelle où se situe le projet

Quand la construction, après extension, dépasse 170m² de surface de plancher, le recours à un architecte est obligatoire

Il se peut que la parcelle se situe dans le périmètre d'un monument classé, auquel cas l'Architecte des Bâtiments de France sera sollicité

Pour obtenir une information technique ou recevoir une aide à la formalisation du projet, vous pouvez prendre contact avec un architecte indépendant, l'architecte du CAUE ou l'Architecte Conseil de la DDTM.



Quelques exemples d'extensions sur Fermanville

Implantation

L'implantation se décidera selon les conditions d'ensoleillement, la protection contre les intempéries et les formes urbaines des constructions anciennes avoisinantes s'il y en a.

Veiller également à la bonne inscription de la maison dans le paysage

Volumétrie et aspect de la construction

L'observation des constructions anciennes présentes aux abords du site pourra donner une idée du gabarit de la nouvelle construction

Si possible, privilégier les maisons en pierre, bois ou autres matériaux s'intégrant au mieux au paysage local ... D'autres matériaux « durables » pourront également être employés

Pour donner du caractère à une maison avec un revêtement en enduit, réaliser un enduit traditionnel 3 couches avec une finition lissée plus esthétique et permettant un meilleur entretien. Cet enduit respectera la palette de couleurs préconisée.

Eviter l'ajout d'éléments rapportés (corniches préfabriquées, encadrements de fenêtres en pierres agrafées...)

Les menuiseries seront de préférence en bois ou alu-bois blanches ou de couleur (cf nuancier de couleurs)

Extension d'une maison existante et création d'annexes

Avant d'envisager des travaux d'extension, utiliser la totalité du volume existant dans la maison et ses annexes

Projeter, autant que faire se peut, l'extension de la maison existante dans le prolongement de la façade principale afin de donner des proportions rappelant celles des constructions traditionnelles. Eviter les décalages de volumes inutiles

Dans les zones d'habitat diffus, les annexes (garages, ateliers...) seront, autant que possible, implantées à proximité de la maison. Si le cadre paysager le justifie, elles pourront être construites à l'alignement de la rue.

Construire une véranda en accord de couleur et de matériaux avec la maison (cf palettes de couleurs des menuiseries). Porter une attention particulière à son orientation pour éviter l'effet de serre

Envisager l'aménagement d'un auvent pour garer les véhicules (surface couverte non close = pas de fumée enfermée)

Dans le cas d'un aménagement de combles, limiter à deux par pan de toiture la création de lucarnes à l'aplomb des fenêtres existantes



Le paysage bâti des villes et des villages est un tissu vivant où les témoins de chaque époque se juxtaposent. »

Par son implantation sur la parcelle ou sur le site d'inscription, par sa volumétrie, par le choix des matériaux mis en œuvre, l'architecture contemporaine peut s'insérer harmonieusement dans le paysage « naturel » ou bâti du village et enrichit, à l'instar des constructions des siècles passés, le patrimoine de la commune.



Une maison écologique à Lormay (/ Atelier Desmichelle, architecte/ Photo Desmichelle/ Observatoire des CAUE



Maison dans un vallon/ Tectoniques/ Champagne – au-Mont-d'Or(/ Photot Eric Saille/ Observatoire des CAUE

Volumétrie et aspect de la construction

L'observation de la volumétrie des constructions traditionnelles avoisinantes dans le village doit définir le volume de la nouvelle construction. Sans chercher la reproduction exacte, elle peut donner une idée du gabarit.

Cependant l'absence de toit à 2 pentes peut parfois apporter des solutions intéressantes en terme d'intégration et d'espaces intérieurs.

Si l'architecture contemporaine se satisfait de l'absence de modénature, elle permet, par contre une grande diversité « d'ouverture » dans le volume (grandes baies vitrées, fenêtres carrées ou en largeur, de différentes dimensions, verrières...) qui expriment à l'extérieur la nature des volumes intérieurs créés.

Dans un environnement naturel, une volumétrie simple est également recommandée. Le relief peut imposer une volumétrie de par l'inscription de la maison dans la pente. La végétation existante peut également contraindre et révéler les formes de l'architecture.

Implantation sur le site

Elle se décide en fonction des conditions d'ensoleillement et de protection contre les intempéries.

Elle est contrainte par la forme de la parcelle à construire.

Pour une bonne inscription dans le paysage, tant urbain que « naturel », la maison contemporaine doit respecter les dispositions de constructions traditionnelles voisines : en bordure de l'espace public par exemple.

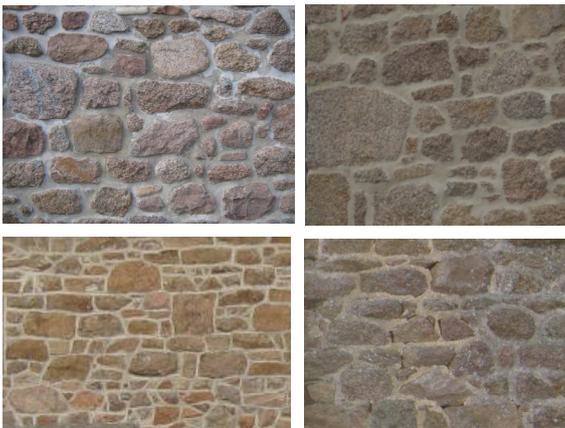
L'implantation de la construction en limites mitoyennes de la parcelle permet de préserver l'espace privatif des regards depuis la rue.

L'implantation sur rue permet de libérer une surface de parcelle plus importante à l'arrière de la construction pour aménager un espace d'agrément.

L'inscription dans le paysage, dans un contexte « naturel » de même que les vues depuis et vers la maison influencent l'implantation de la maison

Le granite de Fermanville est un granite rose à gros cristaux de feldspath translucides-blanchâtres. Il présente également des taches de rouille ainsi que de petits minéraux grisâtres.

Avec l'ardoise et la tuile des toitures, ce granite donne la teinte générale des hameaux.



Granite, chaux, ardoise et bois, matériaux traditionnels



Des éléments trop lumineux se démarquent de façon disgracieuse dans le grand paysage et le paysage urbain



Des façades granitiques

Le granite de Fermanville s'altère en boules ce qui explique la forme des moellons constitutifs des murs de la commune.

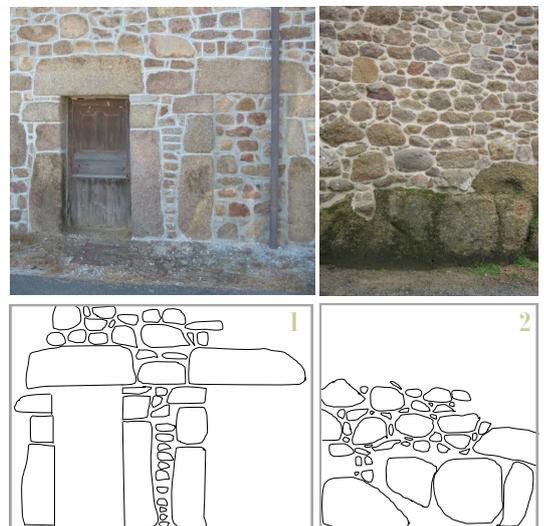
Sur les façades anciennes, les pierres se présentent sous forme de moellons grossiers jointés avec 3 à 4 dimensions de pierres différentes : de grandes pierres supérieures à 40cm (sur au moins l'un des côtés) en encadrement des portes et fenêtres (schéma n°1) ou à la base du mur (schéma n°2), des pierres moyennes placées aléatoirement et des pierres petites à très petites pour combler les trous

Les menuiseries, volets, portails et portillons

C'est la couleur blanche et le bois qui ici prédominent. Par touches délicates, la couleur blanche illumine justement les façades de granite.

Plus rarement, les menuiseries sont peintes de couleurs ce qui donne un certain dynamisme à la façade. Ici, les bleus et les bleu-gris dominent

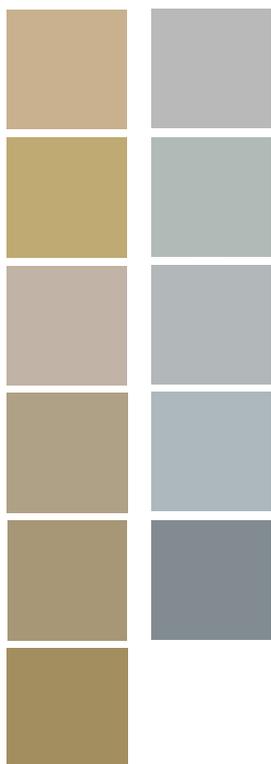
Agencement des pierres





Il est impossible de dire la couleur 225, car on ne sait jamais si le numéro 225 est à côté ou loin de la fenêtre ».

Ettore Scottsass, *Notes sur la couleur*



F
a
ç
a
d
e
s



Emploi de couleurs de façade:

Pour la façade proscrire les couleurs trop lumineuses et trop claires

Pour les enduits de façade, s'approcher de la tendance chromatique des façades de granite du site. On obtient cette couleur en plissant les yeux. Elle s'apparente à un gris-blond

Tenir compte de l'exposition des façades

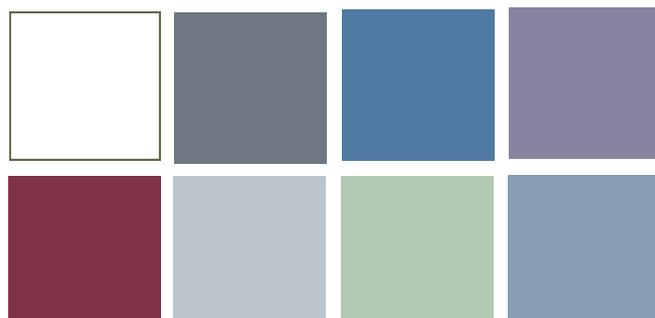
Menuiseries, volets, portes, portails et portillons

Opter pour une seule couleur pour l'ensemble des éléments d'une même habitation (volets, portes, menuiseries, portails et portillons). Toutefois, les menuiseries seront d'une couleur plus claire que les volets et portes, tout en appartenant au même camaïeu

Ces ouvrages seront blancs ou de couleur insaturée. C'est -à-dire que cette couleur contiendra du gris

Le nuancier ci-dessous est établi en 2012... Il a une tendance « romantique ». Ce dernier sera sûrement amené à évoluer car, un jour, notre regard et la mode seront autres...

Volets, portes, menuiseries, portails et portillons



Les fenêtres éclairent les intérieurs et illuminent au dehors...



Fenêtres



Lucarnes



Fenestrons



Portes

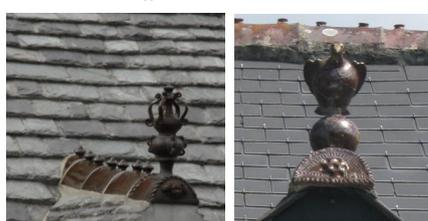
Volets



Taffettes à dentelles



Gaudions sur taffette à boutons



Les ouvertures

Les fenêtres sont dites « à la française ». Elles sont plus hautes que larges. Traditionnellement, elles présentent un vitrage à carreaux (avec quatre, six carreaux ou multiples carreaux)

Des restaurations récentes ont privilégié un vitrage plein afin de donner plus de lumière à l'habitation

Les lucarnes sont à croupe (trois pans), de type lucarnes-frontons et également en bâtière (deux versants). Dans l'alignement de la façade, elles sont à cheval sur celle-ci et le toit.

La présence de fenestrons sur les façades est marquante. La petitesse de certains d'entre eux laisse à penser qu'il pouvait s'agir anciennement d'une niche à ex-voto

Les portes sont majoritairement des portes fenêtres. La partie « fenêtre » comprenant souvent de multiples carreaux représente la moitié de la porte.

Les ouvertures sont entourées de linteaux et gros moëllons

Les volets

Les volets sont traditionnellement en bois à battants ou pliants lorsque la place vient à manquer

Les façades

Les façades sont souvent composées avec des fenêtres alignées verticalement et horizontalement

Taffettes et gaudions

A la crête des toits des maisons anciennes se dessinent des frises d'argile cuite appelées « taffettes »

Celle-ci peuvent être agrémentée d'un petit décor sculpté représentant souvent un animal (ce détail, appelé gaudion, se retrouve également sur le faîtage des lucarnes).

Façade composée



I n'est pas possible de pratiquer n'importe quelle ouverture donnant sur la propriété de son voisin. Penser à se référer aux articles 675 à 680 du code civil qui définissent précisément les droits et obligations en la matière.



Proscrire les coffres de volets roulants apparents ou de cumuler volets traditionnels et volets roulants



Menuiserie trop large et poignée inutile



*Restauration « surchargée »
D'une lucarne*



*Lucarne non à l'aplomb
de la façade*

Fenêtres pleines à menuiserie fine



Pour restaurer une fenêtre:

Ne pas modifier ses dimensions

Conserver et restaurer le linteau, l'encadrement s'il existe (enduit, pierre).

Ne pas créer d'encadrement de fenêtre décoratif quand il n'existait pas

Restaurer la menuiserie existante lorsque c'est possible

Conserver la division des carreaux et les profils des bois qui correspondent à l'époque et au style de la maison

Ou opter pour une fenêtre pleine à menuiserie fine pour donner de la lumière à la pièce

Protéger le bois des menuiseries par une peinture microporeuse (une couche d'impression et 2 couches microporeuses)

Utiliser une teinte fidèle au nuancier

Pour créer une fenêtre ou une porte

Observer l'emplacement et les proportions des fenêtres existantes

Mettre en œuvre un linteau et un encadrement éventuel en accord avec les autres fenêtres de la façade

Créer les lucarnes à l'aplomb des façades

Dans le cas de la reconversion d'une grange en habitation, réutiliser au maximum les ouvertures existantes (portes piétonnes et charretière, lucarnes à engranger...)

Eviter le PVC pour les menuiseries

Eviter les portes pleines et proscrire le PVC

Pour remplacer ou créer des volets

Les coffres des volets roulants apparents en façade ou en surépaisseur sur les toitures sont à proscrire

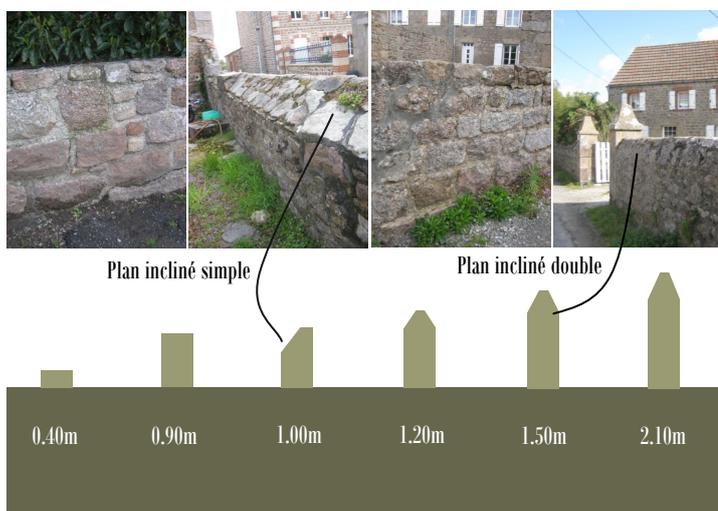
Privilégier les coffres intérieurs, les volets traditionnels en bois ou les persiennes lorsque la configuration esthétique de la maison le permet

Proscrire le PVC pour les volets

Les murs et murets de granite sont un élément constitutif du bâti identitaire de Fermanville. Murets de pierres sèches ou, plus souvent, murets de pierres jointées à la chaux ceux-ci, protègent des intempéries et de l'humidité, isolent du bruit, soutiennent parfois un terrain et agrémentent la rue dans la continuité du bâti.

Formes et dimensions des murs et murets maçonnés

De 50 cm de large, les murs et murets peuvent présenter des hauteurs allant de 40cm à 2.10m. La partie haute de l'ouvrage peut être traitée en simple ou double plan incliné. Ce « couronnement » se confond avec le reste du mur



La largeur des murs et murets est de 50cm. Le muret bas (inférieur à 1.20m) prédomine. Le haut mur de clôture semble réservé aux cours des maisons de maître ou des anciens corps de ferme. Le sommet du mur est soit droit, soit avec un ou deux plans inclinés. Ce couronnement se confond avec le reste du mur.

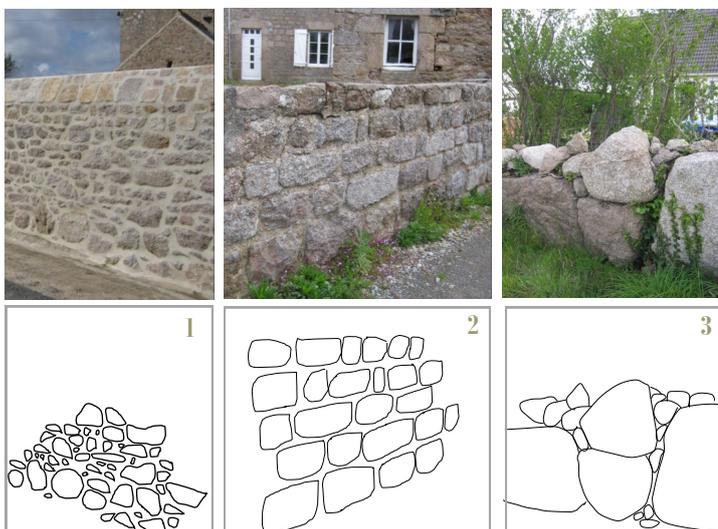
Agencement des pierres

Les murs et murets peuvent présenter différentes tailles de moellons grossiers ainsi que de facture plus régulière avec des pierres de dimension irrégulière. Sur le territoire se rencontrent également des murets de pierres sèches (non jointés) présentant à leur base des grosses pierres dont les interstices sont comblés par des petites pierres. Ces derniers sont souvent accompagnés de plantations

Portails et portillons

Les murs et murets sont quasi systématiquement accompagnés d'un portail et/ou portillon. Souvent ajourés, ceux-ci font une heureuse rupture dans l'ensemble de la clôture donnant à voir les jardins ou cours

Agencement des pierres



Les clôtures sur rue délimitent l'espace privé des parcelles. De ce fait, elles assurent la continuité visuelle du bâti depuis la rue.



Un arbuste ou un petit arbre judicieusement planté isolera la maison et une partie du jardin des regards



Une haie taillée basse (1.20m) s'inscrira tout aussi bien au sein même d'un quartier d'habitation qu'en transition avec une haie de champ



Belles limites alliant des éléments typiques du paysage de Fermanville en transition entre la voie et la maison

Création ou modification de clôture sur rue:

Privilégier:

- la clôture sur rue dans la tradition (matériaux, formes et dimensions) des murs en pierre du village afin d'assurer la continuité visuelle de la rue. S'il y a des joints, préférer des joints à la chaux. Eviter des joints trop larges : la pierre doit prédominer
- la haie végétale basse (1.20m maximum) mono-spécifique pourra s'inscrire dans la continuité d'un mur, d'un muret ou bien d'une haie déjà existante. Les thuyas, les cyprès et les lauriers cerises qui contractent facilement des maladies et offrent peu de biodiversité sont à proscrire (cf chapitre « entretenir et planter une haie »)
- la clôture basse ajourée en bois qui pourra laisser déborder la végétation du jardin

Eviter la profusion de matériaux différents.

Proscrire l'usage du PVC pour les clôtures et portails

Choisir des formes sobres pour les clôtures et portails en ferronnerie ou en bois . Se reporter au nuancier pour le choix de la couleur

S'isoler de la rue quand on a un muret bas ou une haie basse:

Un petit arbre ou quelques arbustes sauront faire une transition douce entre le jardin et la rue tout en préservant l'intimité

Création ou modification de clôture visible depuis le lointain:

Privilégier une haie bocagère présentant différentes strates de végétation (arbres de haut-jet, petits arbres, arbustes et flore sauvage)

Le rôle de la haie:

Outre son intérêt paysager et son effet de brise-vent et d'abri, la haie bocagère régule et assainit les eaux et permet une diversité de la faune sauvage



La commune de Fermanville présente 4 unités paysagères qui se distinguent notamment par leur végétation :

LE PAYSAGE BOISE aux essences assez variées, parfois prédominées par le chêne. Les boisements sont généralement des futaies, avec un peu de taillis. Les différentes essences d'arbres rencontrées sont les suivantes : chêne, hêtre, noisetier, frêne, houx, merisier, châtaignier, bouleau, ajonc, érable sycomore...

LE PAYSAGE BOCAGER en arrière pays avec ses haies sur talus présentant différentes strates de végétation (herbacée, arbustive et arborée) avec des chênes, frênes, hêtres, prunelliers, aubépines, sureaux, noisetiers, houx...

PAYSAGE LITTORAL A SUBLITTORAL: A proximité du littoral, les parcelles sont encadrées par des murets et/ou des strates herbacées à arbustives (ajoncs, ronces, fougères) Le paysage est ici très ouvert. Plus en recul du littoral, les parcelles sont limitées avec des haies arbustives à arborées (forme en drapeau des arbres à cause des vents). La strate arborée est essentiellement représentée par les prunelliers, chênes et aubépines.

PAYSAGE DE LANDES: Les landes se caractérisent par une végétation présentant de l'ajonc, de la fougère, de la bruyère... Des boisements se développent dans les secteurs les plus humides. A noter également la présence de nombreux pins noirs d'Autriche.



Talus présentant trois strates de végétation

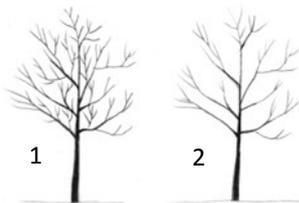
A 5 km du littoral	A 2/3 km du littoral	Zone sublittorale	Zone littorale
BOCAGE A CHENE	HAIES DE CHENES TORSSES ET STRATES ARBUSTIVES DENSES	HAIES ARBUSTIVES TAILLEES 1.20m ET MURETS	VEGETATION HERBACEE ET MURETS

D'après P. Girardin

Les haies séparatives des parcelles construites peuvent prendre plusieurs formes: haies directement inspirées de la haie bocagère (avec différentes strates), dans un contexte rural ou en zone d'habitat diffus ou lorsque la propriété est visible depuis le lointain ou, haie taillée dans un contexte urbain ou en zone sublittorale

Taille douce de nettoyage:

En 1, arbre fourni en branches « internes » favorisant la présence de parasites. En 2, le même arbre élagué de ses branches internes et des branches s'orientant vers l'intérieur



Plantation d'un baliveau:

Dégager suffisamment et régulièrement le pied de la plantation



Essences pour une haie taillée basse



D'INSPIRATION « BOIS ET BOCAGE »:

Aubépine, prunellier, hêtre, troène, noisetier, houx, érable sycomore, érable champêtre, sambucus nigra, charme...

D'INSPIRATION « MARITIME »:

Ligustrum vulgare, Rosa rugosa, Fuschia, Escallonia sp., Hebe sp. (véronique), Ulex eupopaeus, Rosa rugosa, Rosa canina, Cystus sp.; Eleagnus ebengei, Pittosporum tenuifolium, Grevillea rosmarinifolia, Atriplex halimus, Olearia sp.; Griselinia littoralis, Sambucus nigra 'Madonna'...

Conserver et régénérer une haie bocagère

Conserver les trois strates de végétation (arbres, arbustes, vivaces/herbacées)

Procéder régulièrement (en automne ou hiver) à une taille douce des arbres et arbustes en leur laissant leur aspect « naturel »

Procéder deux fois par an (fin juin et fin septembre) à une fauche de la sous-strate

Conserver, si possible, un arbre mort (d'intérêt faunistique et esthétique) s'il ne représente pas de danger.

Remplacer les arbres ôtés de la haie par un baliveau de même essence.

Créer une haie taillée de 1.20m dans la continuité des murets existants

Planter en hiver

Laisser pousser pendant 1 an

Rabattre à 15cm en fin d'hiver

Relaisser pousser pendant 1 an

Retailler la moitié de la touffe pour obtenir un arbuste touffu

Tailler régulièrement la haie à 1.20m

Créer des haies « libres » en limite sur rue ou en limite mitoyenne (débordement de vivaces, et d'arbustes non taillés)

Le jardin est un espace d'expression qui laisse place à la sensibilité et aux envies de chacun :

Jardin potager, jardin de curé, jardin exotique, jardin romantique, jardin de sculptures, jardin de pots, il y a de multiples façons d'aménager son jardin... Voici quelques pistes pour les novices ainsi que des listes de végétaux répondant à des exigences spécifiques. Un pépiniériste local sera du meilleur conseil pour vous aider dans le choix de vos plantations



Les jardins ne se laissent pas facilement voir. Mais quand on les devine...



Camélias et hortensias sont très présents dans les jardins de Fermanville

Essences pouvant être plantées sur sols humides (liste non exhaustive)

Pour un effet « naturel »

Populus nigra (Peuplier noir), *Populus alba* (Peuplier blanc), *Fraxinus excelsior* (Frêne commun); *Sambucus nigra* (Sureau noir); *Salix alba* (Saufe marsault), Prêle, *Iris pseudoacorus* (3), *Miscanthus sp.* (graminée); *Deschampsia sp.* (graminée); *Rodgersia aescuifolia* (1); *Carex sp.*, *Acorus sp.*, *Juncus sp.*, *Typha latifolia*

...pour un effet plus « exotique » ou fleuri:

Zantedeschia aethiopica (Arum d'Éthiopie), *Gunnera manicata* (2), *Astilbe sinensis* (Astilbe de Chine); *Persicaria sp.* (persicaire)...



Préserver au maximum la végétation existante

Souligner et mettre en valeur les éléments du site : Une belle perspective, un ruisseau, un passage ...

Tenir compte de l'environnement du site : Le relief, l'ensoleillement, les vents, la présence de l'eau, la taille adulte des végétaux, les constructions avoisinantes pour implanter les différents sujets.

Privilégier les essences du paysage local pour les franges visibles depuis le lointain

Privilégier les plantes vivaces peu gourmandes en eau (sur sol sec à normal) et procéder à des paillages d'écorces de bois local (hêtre) si cela s'avère nécessaire

Réserver la meilleure exposition pour la terrasse et/ou le potager

Éviter de planter trop de conifères qui acidifient les sols

Diversifier le type de plantes

Agrémenter la façade d'une plante grimpante

Sans règlements et/ou usages locaux, s'appliquent les articles 670 à 673 du Code civil énonçant les règles de distances de plantation des arbres et arbustes en limite de propriété.

Toutefois il convient avant tout de faire preuve de civilité envers son voisin



Essences d'arbres et arbustes d'ambiance « exotique » pouvant être plantées à l'abri des vents (liste non exhaustive)

Phoenix canariensis (Palmier); *Cyseta* sp., *Eryobotria japonica* (Néflier du Japon); *Ficus carica* (Figuier commun, en 1); *Acacia dealbata* (Mimosa des fleuristes, en 2); *Echium pininana* (Vipérine des Canaries); *Eucalyptus* sp. (en 4); *Trachicarpus fortunei*; *Cercis siliquastrum* (Arbre de Judée); *Callistemon*, *Myrthus communis*



Vivaces peu gourmandes en eau (liste non exhaustive):

Sedum sp., *Euphorbia* sp., *Allium giganteum* (Ail décoratif, 1), *Osteospermum* (2), *Centranthus ruber* (Valériane, 3), *Linum* sp. (Lin); *Campanula sarmatica* (Campanule); *Arenaria montana*, *Armeria* sp.; *Iris* sp.; Œillets, *Erigeron alpinus*, *Helianthème*; *Thym*; *Bergenia* sp., *Crocasmia* sp. (4), *Agapanthe* sp. (5), *Achillea millefolium* (6); ...

Proscrire les espèces invasives suivantes

Ambrosia artemisifolia (Ambrosie à feuille d'armoise); *Baccharis hamilimifolia* (Baccharis à feuilles d'arroche); *Heracleum mantegazzianum* (Berce du Caucase); *Crassula helmsii* (Crassule de Helms); *Carpobrotus acinaformis* (Griffes de sorcière), *Cortaderia selloana* (Herbe de la Pampa); *Impatiens glandulifera* (impatience de l'Himalaya); *Ludwigia uruguayensis* (Jussie); *Lagarosiphon major* (Lagarosiphon); *Lemna minuta* (Lentille d'eau minuscule); *Myriophyllum aquaticum* (Myriophylle du Brésil); *Reynoutria japonica* (Renouée du Japon); *Rhododendron ponticum* (Rhododendron pontique), *Senecio inaequidens* (Seneçon du Cap); *Conyza canadensis* (Vergerette du Canada)

Source DREAL



Proscrire les haies monospécifiques de thuya, cyprès et laurier palme

Agrémenter la façade de plantes grimpantes (glycine, rosier, clématite, rose trémière....)

Essences d'arbres et arbustes d'ambiance « exotique » résistants aux vents et embruns

Cordyline australis, *Echium pininana* (Vipérine des Canaries, en 1, tolérance); *Chamaerops humilis* (Palmier, en 2); *Yucca*; *Phormium tenax* (Lin de Nouvelle Zélande, en 3), *Rosa rugosa*, *Olearia* sp.; *Morus bombycis* (Mûrier kagayamae), *Cupressus macrocarpa* (Cyprès de Lambert), *Pin maritime*...



L'éco-construction, l'éco-gestion, l'attention portée aux confort thermiques, acoustiques, olfactifs, sonores, visuels, l'attention aux effets sur la santé des habitants sont les fondements de l'approche environnementale de la construction



Des traitements au sol limitant l'imperméabilisation du sol. De plus, souvent, ces traitements mettent en valeur le bâti

La gestion des eaux pluviales

Les « eaux de pluie appartiennent au propriétaire du terrain qui les reçoit ». (article 641 du code civil)

Une économie d'eau peut être mise en place par la récupération des eaux de pluie puis le stockage dans une citerne avant réemploi pour le jardin ou pour un usage domestique (se référer à l'arrêté du 21 août 2008 établissant les usages autorisés)

Pour l'aménagement des espaces extérieurs, les matériaux perméables seront privilégiés: gazon, pavés joints en herbe ou sable, stabilisé, graviers, dalles engazonnées type evergreen...

L'infiltration des eaux pluviales à la parcelle est intéressante car elle permet de recharger les nappes et de limiter les phénomènes de crue

Implantation et orientation

L'ensoleillement futur de la construction est pris en compte : orientation de la maison, réalisation des ouvertures (fenêtres et baies) au Sud, orientation des pièces de vie au Sud, orientation des pièces tampons (cellier, garage, chambre d'ami) au Nord. Il permet aux habitants de la maison de profiter un maximum de la lumière naturelle.

Une bonne orientation permet aussi d'ouvrir les pièces sur l'extérieur sans les soumettre aux intempéries (vent, pluie...). Elle améliore le confort tout en permettant de réaliser des économies d'énergie.

L'implantation dans le prolongement bâti des constructions voisines protège également la nouvelle construction des intempéries et permet de réduire les dépenses énergétiques en offrant mutuellement des surfaces isolées en mitoyenneté.

Conserver une haie existante, planter une haie d'essences locales perpendiculaire aux vents ou un bosquet pourra permettre de s'abriter des vents.

Volumétrie et aspect de la construction

Un volume simple et compact, en offrant moins de surface de murs extérieurs à isoler, se révèle moins onéreux à la construction. Il permet également de mieux gérer les pertes et les apports de chaleur naturelle et de maîtriser ainsi la consommation d'énergie.

Larges baies vitrées laissant entrer abondamment le soleil et la lumière dans la maison, petites fenêtres maintenant une isolation maximum, « fenêtres » en hauteur permettant un ensoleillement en profondeur des pièces ou fenêtres en largeur pour profiter des déplacements du soleil, chaque ouverture participe à l'effort énergétique de la maison et à sa qualité architecturale.

R T2012

La réglementation Thermique 2012 (applicable en 2013 pour le résidentiel) définit les caractéristiques thermiques des constructions neuves afin d'en améliorer la performance énergétique .

A partir de 2013, les maisons individuelles ou accolées devront avoir une consommation en énergie primaire se situant en moyenne à 50 Kwhep/m²/an soit en classe énergétique A ou B.

Et à venir... la RT2020 : En 2020, les nouveaux bâtiments à usage d'habitation devront être « passifs », c'est-à-dire qu'ils devront produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment

Traitement « aveugle » d'une façade Nord



Toiture végétalisée, poêle à bois



Maison à ossature bois



Matériaux et techniques

Le choix des principes constructifs et des matériaux mis en œuvre est essentiel. Une maison à ossature bois, est, par exemple, rapide à assembler et permet un chantier propre. Les panneaux sont préfabriqués en usine, et posés sur un soubassement en maçonnerie construit sur site. D'autres matériaux (brique monomur...) ont également des propriétés intéressantes pour la préservation de l'environnement

Une isolation par l'extérieur peut être mise en place afin d'éviter les ponts thermiques

Les doubles vitrages renforcent l'isolation, protégeant autant du chaud que du froid.

Une toiture végétalisée régule la température intérieure de la maison et isole du froid en hiver pour un entretien très réduit. Elle permet également un drainage des eaux de pluie et une réduction des nuisances sonores.

Les ressources naturelles: soleil, sol et végétaux fournissent une énergie renouvelable permettant d'économiser les énergies fossiles (panneaux solaires, aérothermie, géothermie, chaudière bois, biomasse...)

Les panneaux photovoltaïques (électricité) apportent de l'énergie, alors que les panneaux thermiques fournissent air chaud et eau chaude et les panneaux vitrés la chaleur par effet de serre. Attention à l'intégration des panneaux solaires qui doivent être parfaitement intégrés à la construction et discrets depuis les espaces publics.

...